



Droit d'hébergement et de visite

Par Mugife

Bonjour je souhaiterais savoir comment faire pour mettre fin au droit d'hébergement et de visite pour mon fils ,mon état de santé ne me permet plus de le prendre et sa mère s'en-tête à me le déposer quand elle veut .la situation est très compliqué, les deux souffrent de pathologie psychiatrique je vis un enfer au quotidien , et je dois absolument me soigner . Que dois je faire si elle le dépose chez moi sans mon consentement,